

Viens, Sers et Va. En route vers Rome

**du 22 au 28 août 2021**

Madame, Monsieur,

L'équipe du **Service National des Servants d'Autel** propose un pèlerinage à Rome du 23 au 27 août 2021, pour nous il sera du 22 au 28 août 2021 afin de tenir compte du trajet aller et retour. L'âge minimum requis des servants est de 10 ans au jour du départ. 40 places sont réservées pour les servants d'autel et 10 places pour les accompagnateurs (courrier ci-joint indiquant les dispositions à connaître pour vous proposer comme accompagnateur afin de vivre sereinement votre rôle).

Le voyage se fera en autocar avec la compagnie Mazeereuw (durée du trajet : 22 h).  
Nous partirons le dimanche 22 août à 10h d'Arras (Maison diocésaine) après la messe d'envoi.  
Le retour sera le samedi 28 août vers 10 h.

Vous trouverez le programme sur le site (celui-ci n'est pas définitif).

Notre hébergement se situera à la Maison Religieuse Domus Urbis via della Bufalotta  
00137 Roma - +39 06 8713 3872

Le prix du pèlerinage est de 550 €, voyage et hébergement en pension complète compris ainsi que les frais d'assurance, de la CEF et de la Direction des pèlerinages.

Concernant le paiement, nous proposons trois versements :

1 <sup>er</sup> versement :	200 €	à l'inscription et au plus tard pour le 15 février
2 <sup>ème</sup> versement :	200 €	pour le 15 avril
3 <sup>ème</sup> versement :	150 €	pour le 30 juin au plus tard

Pour plus de facilités, vous pouvez envoyer les 3 chèques datés aux échéances en un seul envoi.

**Pour réserver votre place, vous trouverez ci-joint une fiche d'inscription (valable aussi bien pour les enfants que pour les accompagnateurs) ainsi que la fiche sanitaire de liaison à envoyer à l'inscription et pour le 15 février 2021 au plus tard avec le 1er versement.**

Dès lors, vous pouvez déjà rassembler les autres documents nécessaires au pèlerinage :  
(Pensez à vérifier la date de validité de tous ces documents pour qu'ils soient valables lors du pèlerinage)

- ☞ Attestation de droit assurance maladie (valable jusqu'en Septembre 2021)
- ☞ Carte européenne d'assurance maladie (valable jusqu'en Septembre 2021)
- ☞ Ordonnance du médecin, si nécessaire
- ☞ Photocopie d'une pièce d'identité de l'enfant et des deux parents
- ☞ Formulaire Cerfa Autorisation de Sortie du Territoire ci-jointe

D'avance merci, fraternellement,

Père Endry Antonio CHIRINOS GONZALEZ

## Etre Accompagnateur d'un Pèlerinage pour Servants d'Autel

Bonjour,

Si vous souhaitez vous proposer comme accompagnateur du pèlerinage des Enfants-Servants d'Autel, voici quelques informations importantes à prendre en compte dans votre décision.

Pour être accompagnateur du pèlerinage à Rome en août 2021, il est nécessaire d'être :

- en bonne condition physique,
- capable de supporter les 22h de route par trajet en bus,
- en capacité de faire 8 kms de marche par jour,
- capable d'être en station debout la majeure partie de la journée.

Par ailleurs, si vous acceptez d'être accompagnateur, il est demandé par la loi, pour tout voyage de mineurs, de fournir un extrait de casier judiciaire que vous pourrez obtenir sur le site <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>

Enfin, vous vous engagez à payer le coût demandé (550 €), à assister aux réunions (une réunion préparatoire avant le pèlé et une réunion bilan après le Pèlé) ; et à signer la charte de l'accompagnateur dans laquelle vous vous engagez à :

- ▶ Etre disponible pour les enfants afin de leur permettre de vivre LEUR pèlerinage
- ▶ Encadrer quotidiennement un groupe mixte de jeunes
- ▶ Etre responsable de votre groupe de 7 à 8 enfants en assurant une autorité raisonnée
- ▶ Accepter de prendre en charge des enfants autres que le vôtre
- ▶ Participer aux réunions quotidiennes de l'équipe (le soir vers 22h30) afin d'être informé de l'organisation, des changements éventuels et de transmettre vos informations si besoin

► Partager votre chambre avec un autre accompagnateur

► Etre disponible pour les enfants les nuits en cas de besoin

*La nuit : l'entrée dans la chambre se fait avec 2 adultes obligatoirement*

► Gérer le temps des douches des enfants :

*Hommes = responsables des garçons // Femmes = responsables des filles*

► Suivre les jeunes au quotidien : « hygiène », argent de poche, règles de groupe...

► Etre garant de la santé des enfants du groupe (*médicaments*) tout en gardant la confidentialité des données médicales des enfants (*présence d'un médecin*)

► Prévenir des risques et assurer la sécurité du groupe

► Aider à remplir le livret du pèlerin si nécessaire

Si besoin, pour plus de renseignements sur ce rôle d'accompagnateur, vous pouvez contacter :

Le Père Endry Antonio CHIRINOS GONZALEZ - ✉ : [servants.autel@arras.catholique.fr](mailto:servants.autel@arras.catholique.fr)  
[endry.chirinos30@gmail.com](mailto:endry.chirinos30@gmail.com)

Et si vous êtes intéressés pour vous proposer comme accompagnateur, merci de l'informer.



## Pèlerinage à Rome



des

servants d'autel



Du 22 au 28 Août 2021